

Les infos de la Ville de Seraing

LA VILLE DE SERAING OCTROYE DES SUBVENTIONS À PLUSIEURS ASSOCIATIONS

Le Conseil communal de la Ville de Seraing a décidé d'octroyer des subventions diverses à plusieurs associations exerçant leurs activités sur le territoire sérésien.

Le Conseil communal du 13 décembre 2021 a été riche en matière de contenus. Les discussions entre les membres, et plus particulièrement leurs votes, ont permis à plusieurs projets importants de franchir une étape supplémentaire vers leur concrétisation : Gastronomica, les trois nouvelles classes de l'école Radelet, les nouveaux vestiaires pour le FC Ougrée et Seraing Athlétique, et le nouvel abri de jour.

Mais ce n'est pas tout ! Les membres du conseil communal se sont également penchés sur l'aide qu'ils peuvent apporter aux associations exerçant leurs activités sur le territoire sérésien. Durant ce lundi soir, ces derniers ont d'ailleurs décidé d'octroyer à certaines d'entre elles des subventions numériques afin de leur permettre de couvrir leurs frais de fonctionnement.

Ainsi, le Conseil communal de la Ville de Seraing – sous l'impulsion de l'Echevine de la Jeunesse, de l'Egalité Homme/Femme et de la Participation Citoyenne, Julie Geldof – a choisi d'attribuer des subventions aux associations suivantes :

- « Bulle d'Air » à hauteur de **1000 €**;
- « Centre des Jeunes du Parc de Seraing » à hauteur de **740 €** ;
- « M.D.A L'info des jeunes » à hauteur de **500 €**;
- « Les femmes prévoyantes socialistes d'Ougrée » à hauteur de **250 €**;
- « Les femmes prévoyantes socialistes de Jemeppe » à hauteur de **250 €**;
- « Vie féminine » à hauteur de **250 €**;
- « Form'anim » à hauteur de **375 €**;
- « Les tricoteuses d'Ougrée » à hauteur de **250 €**;
- « Embarquement immédiat » à hauteur de **250 €**.

Le Conseil communal de la Ville de Seraing – sous l'impulsion de l'Echevin en charge des Bibliothèques, de la Culture et des Sports, Philippe Grosjean – octroiera également des subventions aux associations suivantes :

- « Bouffée d'air » à hauteur de **975 €**;
- « Centre culturel de Seraing » à hauteur de **750 €**;
- « Cristal Basket Seraing » à hauteur de **375 €**.

Des sommes importantes que les associations devront utiliser à bon escient ; en justifiant leur utilisation dans un rapport qui devra être rendu à la Ville de Seraing courant 2022.

AVIS D'ANNONCE DE PROJET RUE JEAN DE SERAING

La Ville de Seraing vous prie de trouver ci-dessous un avis d'annonce de projet relatif à un terrain situé au numéro 73 de la rue Jean de Seraing à 4100 SERAING. Le projet vise à régulariser la transformation et l'extension d'une habitation unifamiliale.

ANNEXE 25



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2021/1735

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de : **Permis d'urbanisme** — permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisation — certificat d'urbanisme n°2.

Le demandeur est **Monsieur Gino VARDARO** demeurant **Rue Jean de Seraing 73 à 4100 SERAING**.

Le terrain concerné est situé **Rue Jean de Seraing 73 à 4100 SERAING** et est cadastré **2e division section E n° 110T44**

Le projet vise à "régulariser la transformation et l'extension d'une habitation unifamiliale (agrandir le séjour)" et présente les caractéristiques suivantes :

La construction projetée s'étend au de-las de la zone aédificandi prévue dans le SOL

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING. Les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**):

à l'adresse suivante : Service des Autorisations, Cité administrative, Place Kuborn 5 à 4100 SERAING

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Fabrizio CASTELLI(04/330.86.64 - f.castelli@seraing.be)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **12 janvier 2022 au 2 février 2022** au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : - f.castelli@seraing.be

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL FF,
(délégation du 16/04/2020)
(C.D.L.D. art. L 1132-5)

FabrizioCASTELLI
Agent technique en chef ff

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE BOURGMESTRE,
(délégation du 27/11/2020)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Julie GELDOLF
5^{ème} Echevine